



Luxembourg, le 24 juin 2015

Monsieur Xavier BETTEL
Premier Ministre
4, rue de la Congrégation
L-1352 LUXEMBOURG

LETTRE RECOMMANDÉE

Objet : conflit dans l'Enseignement secondaire et secondaire technique

Monsieur le Premier Ministre,

Si nous tenons à nous adresser directement à vous en votre qualité de Premier Ministre, c'est que nous voudrions vous faire part de notre inquiétude face à la tournure qu'a prise la gestion, par le Gouvernement dans son ensemble et plus particulièrement par le Ministre de l'Éducation nationale, du conflit auquel nous sommes actuellement confrontés.

En effet, nous ne pouvons nous empêcher, dans un premier temps, de souligner le fait que, dans le cadre de la procédure de conciliation, en tant que représentants syndicaux, et ce d'ailleurs à l'unisson avec les Comités de professeurs ainsi qu'avec la base tout court, nous avons tenté en vain de présenter au ministre de l'Éducation nationale des mesures d'économies **alternatives**, dont l'effet financier aurait par ailleurs été bien supérieur à celui initialement réclamé par le Gouvernement.

Malgré les nombreuses propositions **alternatives** formulées par les syndicats avec comme objectif de **remplacer** les mesures visant notre tâche et donc notre traitement de base, le ministre a persisté dans sa ferme volonté de modifier à notre détriment la tâche hebdomadaire des enseignants, ce qui mettrait ces derniers doublement à contribution au sein de la Fonction publique, à savoir une fois en tant que fonctionnaires tout court par le biais de la suppression du trimestre de faveur et une seconde fois en tant que professeurs par le biais d'une nouvelle augmentation de leur tâche.

Cependant, nous avons été obligés de constater que, depuis les huit mois que dure le conflit, le ministre Meisch n'a à aucun moment su ou voulu valablement motiver sa décision d'augmenter la tâche des enseignants. De toute évidence, la politique d'austérité menée par le ministre vise non pas à améliorer la qualité de l'enseignement mais, au contraire, à rendre l'enseignant corvéable à merci.

Par son attitude inflexible, le ministre impose donc au corps enseignant un conflit majeur qui risque d'affecter gravement la paix scolaire et d'hypothéquer durablement les relations de franche collaboration entre le MENJE et le corps enseignant, tout particulièrement pour l'année scolaire à venir. Une telle collaboration s'avère pourtant indispensable si nous voulons résoudre efficacement et dans un esprit de concertation fructueuse les problèmes auxquels l'enseignement secondaire et secondaire technique se trouve confronté.

Afin de rétablir la paix scolaire et de mettre un terme à l'exaspération des enseignants qui s'est affichée on ne peut plus clairement à travers la consultation interne ayant abouti à un taux de rejet de 93,7 % (les mêmes enseignants qui avaient déjà donné leur obole en 2007, à un moment où ils étaient encore les seuls à être mis à contribution en tant que fonctionnaires !), nous demandons avec insistance et avec détermination au Gouvernement de retirer la modification de la tâche des enseignants des mesures d'économies, alors qu'une autre mesure d'économie nous frappe de toute façon au même titre que tous les autres fonctionnaires et que, de la sorte, on ne peut même pas dire que les enseignants ne seraient pas (une nouvelle fois !) mis à contribution.

Nous tenons à souligner que le corps enseignant et ses représentants sont tout à fait disposés à contribuer par leur expérience et leurs propositions à l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire et secondaire technique. À partir du moment où le ministre cesse d'exiger de la part des enseignants une contribution à la fois injuste et injustifiée, la paix scolaire pourra être rétablie et l'enseignement secondaire pourra de nouveau aller de l'avant.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de notre parfaite considération.

Daniel REDING
Président de l'APESS

Camille WEYRICH
Président de la
FÉDUSE/Enseignement - CGFP

Jules BARTHEL
Vice-président du SEW/OGBL

Jasmina PUCURICA
Représentante du Bureau de
coordination des comités des
enseignants



APESS

389, route d'Arlon

L-8011 Strassen

Tél: 691 27 37 70

Courriel : apess@education.lu

FEDUSE

488, route de Longwy

L-1940 Luxembourg

Tél: 621 79 90 83

Courriel : comite@feduse.lu

SEW

1, rue Jean-Pierre Sauvage

L-2514 Luxembourg

Tél: 26 09 69-1

Courriel : sew@ogbl.lu